

CQP ALS AGEE (31)

Bonus : Enfant 9mois-12ans

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF OPTION ACTIVITÉS GYMNINIQUES D'ENTRETIEN ET D'EXPRESSION

Le CQP ALS AGEE - Bonus enfant est une formation innovante avec un format mêlant le distanciel et le présentiel. Une formation courte pour animer en toute sécurité des activités d'entretien et d'expression en salle ou en extérieur, avec une spécialisation sur le public enfant grâce aux deux formations (9 mois - 6 ans et 7 - 12 ans).

 TAUX DE RÉUSSITE
95,2 %

 NOTE DE SATISFACTION
3,8 / 4

 **CARDIO**
●●●○

 **ÉQUILIBRE**
●●●○

 **SOUPLESSE**
●●●○

 **RENFORCEMENT MUSCULAIRE**
●●●○

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et l'animation des activités physiques et sportives.

OBJECTIFS

- L'objectif de la formation est de conduire l'apprenant vers la conception de projets d'animation, de préparer, d'animer et d'encadrer les séances d'activités physiques et sportives dont il aura la charge, en recherchant, le cas échéant, la progression des participants. Il interviendra également dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées. Afin d'atteindre cet objectif, la formation CQP ALS option AGEE s'organise autour de 3 blocs de compétences :
- **Bloc de compétences N°1** : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif
- **Bloc de compétences N°2** : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
- **Bloc de compétences N°3** : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives
- **Bonus Enfant** : Prendre en compte les attentes et les motivations du public enfant (9mois-6ans et 7-12ans), concevoir des séances en s'appuyant sur les recueil et cahiers pédagogiques, Animer des séances de gymnastique Volontaire Enfant

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- La formation alterne des temps en centre de formation et des temps à distance via la plateforme d'apprentissage dédiée. Des activités interactives vont vous permettre de progresser de manière continue dans vos acquisitions théoriques et pratiques.
- Des temps d'accompagnement collectifs et/ou individualisés à distance jalonnent le parcours de formation afin de vous accompagner à chacune des étapes de celui-ci.
- Des classes virtuelles seront également proposées afin de vous apporter des contenus de formation mais également pour réaliser des points d'étapes et répondre à vos questions sur les contenus, sur l'alternance ou tout autre demande.
- L'application EPGV Learning sur mobile vous permettra de réviser au sein de votre communauté d'apprenant l'ensemble des connaissances de la formation et de préparer au mieux votre certification.

LES PRÉREQUIS

Le candidat au CQP ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation. Les prérequis sont les suivants :

- Être titulaire d'une attestation de premiers secours à l'entrée en formation « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation.
- Être âgé de 18 ans à la date du jury,
- Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation et disposer d'une autorisation délivrée par le responsable légal,
- Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation spécifiques à chaque option

CONTENUS

Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

- Repérer les caractéristiques et les besoins des participants en utilisant des outils d'évaluation
- Repérer les objectifs et les ressources de la structure afin de définir les objectifs du cycle de séances
- Elaborer un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer la progression des participants en utilisant une grille de séance
- Installer et préparer le matériel nécessaire à la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer l'intégrité physique des différents publics
- Accueillir les participants à une séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression et adapter sa pédagogie en prenant en compte les besoins spécifiques du/des participants
- Animer la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en utilisant différentes familles d'activités (Cardio-respiratoire, renforcement musculaire, techniques d'expression et techniques douces)
- Mettre en sécurité des pratiquants et des tiers afin de préserver leur intégrité physique tout au long de la séance
- Réaliser le bilan de la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en analysant son déroulement et en fixant des modifications et des ajustements.

CQP ALS AGEE (31)

Bonus : Enfant 9mois-12ans

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ANIMATEUR LOISIR SPORTIF OPTION ACTIVITÉS GYMNIQUES D'ENTRETIEN ET D'EXPRESSION



CONTENUS (SUITE)

Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

- Informer les publics et faire la promotion des activités d'animation, des événements et de l'encadrement physique et sportif de la structure
- Utiliser les outils digitaux pour communiquer avec les publics accueillis en veillant à véhiculer une image positive de la structure
- Organiser les activités d'animation et l'encadrement physique et sportif
- Communiquer et travailler en équipe au sein de la structure

Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

- Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations
- Programmer des actions de formation et de professionnalisation en vue de développer son activité professionnelle

Bonus enfant : 9 mois/6 ans & 7/12 ans

- Le développement psychomoteur de l'enfant
- Le choix des objectifs pédagogiques, les attitudes et les démarches d'intervention
- La relation parents/enfants/animateur : représentations, attentes et sécurité affective
- Le choix des pratiques et matériels pédagogiques
- Le recueil de situations, cahiers pédagogiques pour une programmation d'acquisition progressive



POINTS FORTS

- Un accompagnement personnalisé tout au long du dispositif de formation
- Une formation opérationnelle centrée sur la maîtrise des familles d'activités et la sécurité
- De la flexibilité dans votre organisation grâce à la plateforme d'apprentissage
- Des activités ludiques et interactives pour apprendre en s'amusant
- Des points de situation avec privilégié avec un formateur pour mieux vous accompagner
- Un accompagnement personnalisé dans votre projet professionnel
- Une ouverture vers un réseau de structures associatives partout sur le territoire métropolitain et d'Outre-mers.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- 3 semaines avant le début de la formation.
- Bulletin d'inscription disponible et téléchargeable sur notre site internet.



EN FIN DE FORMATION

- Un questionnaire d'évaluation de la formation vous sera adressé via Forms.
- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation via des quizz, des mises en situation, et dossiers de soutenance pour les formations nécessitant l'avis d'un jury.



ADAPTATION DU PARCOURS DE FORMATION

- Possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ainsi que des équivalences. Ces adaptations éventuelles se feront lors du positionnement.
- L'acquisition du CQP ALS peut se faire par validation d'acquis d'expérience (VAE)



NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 20 participants maximum



MODALITÉS DE VALIDATION ET CERTIFICATION

Pour y accéder : Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini lors du Plan Individuel de Formation (PIF)

Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

Epreuves : Ecrit - Oral :

- Elaboration d'un cycle de séances sur la base du terrain de stage
- Entretien individuel sur le cycle de séances

Epreuve : Animation de séance :

- Mise en situation d'animation d'une séance
- Entretien individuel sur la séance

Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Epreuves : Ecrit - Oral :

- Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage
- Entretien oral

Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

Epreuves : Ecrit - Oral :

- Présentation d'un projet professionnel
- Entretien oral

Bonus enfant 9 mois/ 6 ans

Epreuves : Ecrit - Oral

- Elaboration d'un écrit
- Epreuve de connaissance sous forme de quizz



BÉNÉFICES MÉTIER

- Animer des séances d'activités physiques tout public en face à face pédagogique



POUR ALLER PLUS LOIN

- Suite à cette formation vous pouvez vous spécialiser dans le champ du sport et/ou prolonger votre formation en suivant un parcours de niveau supérieur.



DIPLÔME REMIS

Au terme de la formation et suite aux épreuves de certification, vous serez titulaire du « Certificat de Qualification Professionnel Animateur de Loisir Sportif option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression ». Diplôme délivré par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation et la branche professionnelle du sport.

CQP ALS AGÉE (31)

Bonus : Enfant 9mois-12ans

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ANIMATEUR LOISIR SPORTIF OPTION ACTIVITÉS GYMNIQUES D'ENTRETIEN ET D'EXPRESSION



DATES

- **Positionnement** : Le 27 juin 2025 ou le 19 septembre 2025
- **Classe virtuelle 1** : 07 octobre 2025
- **Module 1** : 13, 14, 15, 16 octobre 2025
- **Classe virtuelle 2** : 02 décembre 2025
- **Module 2** : 08, 09, 10 décembre 2025
- **Classe virtuelle 3** : 13 janvier 2026
- **Module 3** : 19, 20, 21 janvier 2026
- **Classe virtuelle 4** : 10 février 2026
- **Module 4** : 16, 17, 18 février 2026
- **Bonus Enfant 9mois/6ans formation** : 24, 25, 26, 27 février 2026
- **Bonus Enfant 7 – 12 ans** : 7 et 8 mars 2026
- **Module 5** : 23, 24, 25 mars 2026
- **Classe virtuelle 5** : 31 mars 2026
- **Classe virtuelle 6 & 7** : 07 avril 2026

- **Certification Blocs 1, 2 & 3** : 18 & 19 mai 2026
- **Bonus enfant 9mois/6ans certification** : 02 juin 2026
- **Rattrapages** : 4 juin 2026



LOCALISATION ET DATES DE TESTS / POSITIONNEMENT

- **Lieu de formation** :
CREPS de Toulouse, 1 avenue Edouard Belin, 31400 Toulouse



DURÉE : 290 HEURES

(HORS POSITIONNEMENT ET CERTIFICATION)

- **Positionnement** de 5h
- **Temps de formation en centre de formation** : 168h
- **Temps de formation à distance** : 27h
- **Temps de classes virtuelles** : 15h
- **Alternance** : 80h en structure professionnelle
- **Certification** : 1h50

INTERVENANT.E.S



Emmanuelle COMPAGNON

Directrice de formation, coordinatrice des CQP ALS, référente des activités tendance



Mélanie BRICHE

Conseillère de formation filière Enfant (Référente Handicap)



Carol GUIBERT

Chargée de développement et de formation des activités en extérieur



Marie JOLIVET

Formatrice et intervenante spécialisée dans l'APA et le Senior



Raphaële GODART

Intervenante activités chorégraphiées



TARIFS

FRAIS PÉDAGOGIQUES :
(AVEC PRISE EN CHARGE OPCO)

5 250,00 €

EN CAS DE NON PRISE EN CHARGE :
NOUS CONTACTER

FRAIS ANNEXES :
(HÉBERGEMENT ET RESTAURATION) :

**À LA CHARGE DU STAGIAIRE
OU DU FINANCEUR**

FRAIS D'INSCRIPTION :

150,00 €
(NON INCLUS DANS LES FRAIS
PÉDAGOGIQUES)



**Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à cette formation ?
Contactez-nous ! Nous mettrons tout en oeuvre pour trouver une solution adaptée.**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS



Téléphone
05.34.25.77.90



Email
formation.occitanie@comite-epgv.fr



Site internet
www.formationepgv.com